

Saint Priest Triathlon

Matin:
RUN&BIKE
11 ou 21km



Dimanche 01/04/2012

Après-midi:

TRIKID
Triathlon
enfant



Horaires, parcours, règlement et bulletin d'inscription :
www.sptri.com.

Saint Priest, "centre nautique du clairon"
A46, sortie 11 St Priest Bel Air

BULLETIN D'INSCRIPTION RUN & BIKE / TRIKID - Dimanche 01 avril 2012

Cocher : Run & Bike 11km Run & Bike 21km TRIKID

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Email.....@.....

Tél. : Mob :

Date de naissance : / / Sexe : M F

N° Licence..... Club.....

Equipier 2 (si bike n run uniquement):

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Email.....@.....

Tél. : Mob :

Date de naissance : / / Sexe : M F

N° Licence..... Club.....

Signature du (des) participant(s) :

En signant ce document, le/les participants reconnaît avoir pris connaissance du règlement applicable à l'épreuve, règlement disponible aussi sur www.sptri.com (EPREUVE) :

DROITS D'INSCRIPTION	R&B - 11K (prix par équipe)	R&B - 21K (prix par équipe)	TRIKID
Par courrier avant le 01 mars 2012 :	12 €	16 €	2,5 €
Par courrier jusqu'au 26 mars 2012 :	14 €	20 €	3,5 €
Sur place :	20 €	26 €	5 €
Licence journée (gratuit pour les sanpriotes; sur justificatif)	+ 2 € par équipier non licencié	+ 2 € par équipier non licencié	+ 2 €

Bulletin à renvoyer avant le **26 mars 2012** à Laurence ROY, 16B rue LOUISE 69003 LYON avec le règlement par chèque à l'ordre de « Saint-Priest Triathlon » Et

Pour les licenciés : Une copie de la licence FFTRI 2012

Pour les non licenciés (toutes catégories d'âge) : Certificat médical datant de moins d'un an (art L 231-3 du code du sport) de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition Ou pour le R&B : non contre-indication à la pratique du « Run & Bike en compétition » ou « de la course à pied et du VTT en compétition ».

Accord Parental pour les moins de 18 ans

Je soussigné(e), M/Mme.....

Autorise mon enfant à participer au Run & Bike / au TRIKID (rayer la mention inutile) du 01 avril 2012

Signature :

La manifestation est soutenue par :



Présentation et règlement du Run & Bike

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE:

Cette compétition aura lieu le dimanche 01 avril. Cette épreuve est affiliée à la Fédération Française de Triathlon. Le bike and run est une épreuve par équipe de 2 (1 coureur et un VTT) qui consiste à enchaîner course à pied et VTT. Les 2 équipiers se relaient autant de fois qu'ils le désirent en se passant le VTT de la main à la main (interdit de poser le vélo par terre).

2 Parcours sont proposés :

- 1 parcours **découverte** de 11 km ouverte à partir de la catégorie minime (né en 1997/1998)

- 1 un parcours **sprint** de 21 km (2 tours) ouvert à partir de la catégorie cadet (nés en 1996 /1995)

Le parcours se déroule sur la commune de Saint-Priest (69). Le circuit est roulant avec 70 m de dénivelé par tour, 30% route et 70 % chemins. Les chemins sont larges et possibilité de doubler sur la totalité du parcours (sauf 20 m à la sortie de la piste cyclable pour rentrer dans le fort de Saint-Priest).

Ravitaillement à l'arrivée et au 10 ème km pour l'épreuve sprint .

Possibilité de se doucher après la course.

Des vestiaires avec consignes seront à disposition.

Un lot offert à chaque concurrent

Participation limitée à 120 équipes par course

Se munir d'épingles à nourrice (non fournies sur place)

LABEL CHAMPIONNAT du RHONE

L'épreuve Découverte est championnat du Rhône pour les catégories minimes et cadets.

L'épreuve Sprint est championnat du Rhône pour les catégories junior, senior et vétéran.

Pour concourir au championnat, les deux équipiers doivent être licenciés dans le même club.

Programme de la journée

07h30 : accueil des concurrents, retrait des dossards, ouverture des inscriptions sur place

09h00 : fermeture des inscriptions sur place

09h15 : Briefing pour tous les concurrents

09h30 : Départ de l'épreuve SPRINT

09h45 : Départ de l'épreuve Découverte

11h30 : Podium du Bike & Run

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE :

- La compétition est ouverte à tous, licenciés FFTRI, et non licenciés à partir de la catégorie minimes pour la découverte, et cadets pour le sprint.

- Les non-licenciés FFTRI devront s'acquitter d'une licence journée (à remplir sur place lors du retrait des dossards) et devront impérativement présenter un certificat médical de moins d'1 an de non-contre indication à la pratique en **compétition** du run and bike ou course à pied et VTT ou triathlon.

-Le port du casque homologué à coque dure est obligatoire pour les 2 équipiers, jugulaire serrée et devra être conservé sur la totalité du parcours.

-Les dossards remis aux concurrents doivent être visibles tout au long du parcours et placés sur le torse (élastique autour de la taille interdit).

-La plaque de cadre placée sur le guidon du vélo.

-Le départ sera en ligne pour l'équipier à pied, l'équipier en VTT attendra plus loin à environ 600m du départ. Ils ne pourront se relayer qu'à partir de ce point.

-Les équipiers doivent évoluer **ensemble** durant toute l'épreuve. Ils doivent arriver ensemble. Le temps sera pris sur le 2ème des 2 équipiers.

- La transition doit se faire de la main à la main. Il est interdit au vététiste de poser son vélo et de le laisser en attente sur le bord du chemin pour son coéquipier se trouvant à l'arrière.

- Les compétiteurs ne peuvent être ensemble sur le vélo de l'équipe.

-Les coureurs doivent faire preuve de vigilance sur la totalité du parcours, respecter le code de la route et les réglementations fédérales.

-L'utilisation d'un vélo de type VTT est obligatoire.

-Aucune aide extérieure n'est autorisée.

-Le constat du non-respect d'un point du règlement par les arbitres FFTRI et les signaleurs pourrait entraîner la mise hors course de l'équipe.

RECOMPENSES

Sur les 2 épreuves :

- Les 3 premières équipes au scratch

- Les 3 premières équipes masculines des catégories : junior, senior, vétéran.

- Les 3 premières équipes mixtes

- Les 3 premières équipes féminines

En plus sur l' épreuve découverte:

- Les 3 premières équipes masculines, féminines, des catégories minimes et cadets .

Pour être classé dans une catégorie d'âge, les 2 équipiers doivent être de la même catégorie, sinon, c'est la catégorie du plus âgé qui est retenue.

Les récompenses ne sont pas cumulatives.

Présentation et règlement du TRIKID

Le **TRIKID**, c'est un triathlon Avenir pour les catégories Mini-Poussins à Minimes.

Natation en piscine dans un bassin de 25 m,

VTT sur chemin et herbe dans le complexe sportif et dans le Fort de Saint-Priest,

course à pied dans le site du complexe sportif Pierre Mendès France.

Ravitaillement 300 m après début VTT, 300 m après début course à pied et à l'arrivée.

L'organisation fera un briefing 10min avant chaque course dans le parc à vélo.

24 concurrents maxi par course.

Le **TRIKID** est la 1ère manche du

Challenge Avenir du Conseil Général du Rhône

Pour figurer au palmarès, c'est très simple.

Il faut terminer 3 des 4 triathlons Avenir proposés dans le département cette saison 2012 :

St Priest le 01 Avril,

Vaulx-en-Velin le 16 septembre,

Oullins le 23 septembre.

Vaugneray le 30 septembre,

Challenge ouvert aux licencié(e)s du Rhône dans les catégories **mini-poussins à minimes**. Tous les lauréats seront récompensés en fin de saison grâce aux dotations offertes par le Conseil Général du Rhône.

Programme de la journée

12h30 : accueil des concurrents, retrait des dossards, explication des courses

13h15 : accès à la zone d'échauffement

13h45: Minimes Filles nées en 1997 et 1998

14h20: Minimes Garçons

200 m natation, 4500 m VTT, 1600 m course

14h55 : Benjamines nées en 1999 et 2000 :

15h25 : Benjamins

150 m de natation, 3600 m VTT, 1300 m course

15h55 : Pupilles Fille nées en 2001 et 2002

16h20 : Pupilles Garçons

100 m de natation, 2500 m VTT, 800 m course

16h45 : Poussines nées en 2003 et 2004 et

Mini-Poussines nées en 2005 et 2006

17h00 : Poussins et Mini-Poussins

50 m de natation, 1650 m VTT, 400 m course

17h30 : Podium du TriKid

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés suivant le nombre de participants

Pour les coureurs :

Les règles d'hygiène de la piscine doivent être respectées: chaussures et nourriture interdites au bord du bassin

Sac de sport et affaires personnelles restent aux vestiaires (casiers gratuits)

Douche obligatoire avant chaque entrée sur le bassin

Pour la natation : maillot de bain, shorty ou trifonction autorisés

VTT : Port du casque obligatoire, dossard obligatoire, visible et placé derrière.

Course à pied : interdiction de courir torse nu, dossard obligatoire, visible et placé devant.

La course sera placée sous la surveillance des arbitres fédéraux et la réglementation

Sur l'ensemble des épreuves, la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon est appliquée

Pour les spectateurs :

une tribune en bordure de bassin vous est réservée et une buvette sera à votre disposition.

Accès et renseignements complémentaires

Le départ des deux manifestations se fera du : Centre Nautique du Clairon à Saint-Priest — avenue Pierre Mendès France .

Accès Tramway T2 arrêt Terminus Bel Air.

En voiture en venant de Lyon

Prendre l'A43 et ensuite la Rocade A46 direction Mar-seille. Sortie 11 Saint-Priest la Fouillouse Bel Air

En voiture en venant de Saint-Etienne :

Sur la Rocade A46 prendre la sortie 12 Saint-Priest Centre, les Meurières. Au premier rond point suivre Saint-Priest et au 2ème suivre Bel Air.

Les plans des parcours sont disponibles sur notre site internet : www.sptri.com

Pour toute information supplémentaire contacter : Christophe Desroy 06 67 28 18 16

Ou Jean-Pierre Guillaume au 06 80 36 50 30

Ou David Schneider au 06 12 96 92 55